

PLANNING ANIMATIONS RPE

Septembre, Octobre, Novembre et Décembre 2026

Des modifications pourront être apportées au planning.
Pour en prendre connaissance, veuillez- vous adresser à votre référente.

RPE THAON	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
THAON 02 place Jules Ferry Côté maison de retraite 9h 11h SUR INSCRIPTION	Mardi 01 Mardi 08 Mardi 15 Séance danse Mardi 22 Mardi 29 Séance danse	Mardi 06 Mardi 13 Séance danse Mercredi 14 Séance danse Jeudi 29	Mardi 03 Jeudi 05 Lundi 09 Séance Danse Mardi 10 Mardi 17 Mardi 24 Séance danse	Mardi 01 Mardi 08 Lundi 14 Spectacle de Noël à Charmes Mardi 15
Médiathèque de THAON 10h 11h	Jeudi 10 (sur inscription)	Jeudi 08 (sur inscription)	Jeudi 19 (sur inscription)	Jeudi 17
IGNEY Salle du centre aéré 9h30 à 11h30	Lundi 07	Lundi 12	Lundi 16	Lundi 07

Danse au RPE : Nous allons avoir la possibilité de profiter de séances de danse, animées par une professionnelle, afin de permettre aux enfants de bouger en musique pour développer l'équilibre et le schéma corporel.

Vous aurez plus d'infos sur ces séances au mois de septembre.

Pour votre information : le 1^{er} juillet 2026, le congé supplémentaire de naissance est entré en vigueur. Son objectif est de permettre aux parents de passer davantage de temps auprès de leur enfant durant la première année de vie. Chaque parent peut bénéficier d'un ou deux mois supplémentaires. Ce droit est individuel et le congé peut être pris en une seule fois ou peut être fractionné en deux périodes d'un mois.

Le prêt à l'amélioration du lieu d'accueil : ce prêt (PALA) peut être accordé, sous conditions, il est destiné à financer des travaux au domicile de l'assistant maternel ou dans une maison d'assistants maternels. Ces travaux doivent avoir pour objectif d'améliorer l'accueil, la santé ou la sécurité des enfants accueillis.

Vous trouverez les informations sur :
<https://www.monenfant.fr/web/guest/prestation-d-amelioration-du-lieu-d-accueil>

Le RPE sera fermé pour formation les 24 et 25 septembre.

Les permanences administratives du RPE se déroulent du lundi au jeudi et sur rendez-vous.

Pendant mon absence, vous pouvez retrouver les différentes coordonnées des référentes du RPE de la CAE sur le site www.agglo-epinal.fr (services- petite enfance- RPE)



Service itinérant, gratuit destiné aux enfants, aux parents, aux gardes à domicile et aux assistants maternels des communes suivantes : Badménil aux Bois, Bayecourt, Chavelot, Domèvre sur Durbion, Frizon, Gigney, Igney, Mazeley, Pallegney, Thaon les Vosges, Vaxoncourt, Villoncourt et Zincourt.



Planning RELAIS PETITE ENFANCE

Septembre, octobre, novembre et décembre
2026



Relais Petite Enfance

Secteur **THAON**

02 Place Jules Ferry

88150 THAON LES VOSGES

Céline GROSJEAN

06.70.75.15.34

rpesecteurthaonlesvosges@agglo-epinal.fr

